

5.1.1

DEPARTEMENT DE L'AUDE

**Commune d'
ESCALES**

P.L.U. arrêté le 01/08/2016

PLAN LOCAL D'URBANISME

ANNEXES

NOTICES EXPLICATIVES

COMMUNE D'ESCALES

PLAN LOCAL D'URBANISME

NOTICE ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Etat actuel

La ressource

Un puits drainant une nappe de faible profondeur, réalimentée en partie artificiellement par une prise d'eau sur le canal du midi, alimente les communes de CASTELNAU-D'AUDE et d'ESCALES réunies dans la SIAEP Castelnau d'Aude-Escales. Ce puits est situé sur la commune de La Redorte

Le dispositif est le suivant :

- prise d'eau sur le canal du Midi alimentant un canal de dérivation réalimentant la nappe souterraine à faible profondeur.
- puits dans lequel l'eau est captée par l'intermédiaire d'une station de pompage. L'eau reprise dans une bache est refoulée dans les réservoirs d'ESCALES et de Castelnau d'Aude.

En période de chômage du canal du midi, généralement en novembre, la nappe n'est plus alimentée par ce biais. Il apparaît qu'il n'y a pas de problème quantitatif car la nappe est généralement rechargée à cette période.

Un suivi de mesures réalisé par Hydro.Géo.Consult en 2011 montre qu'un débit de 20 à 25 m³/h est assuré. Les besoins pour 2020 et pour les deux communes sont estimés, en pointe journalière, à 360 m³/j soit 15 m³/h.

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau potable d'avril 2016 conclue à une conformité bactériologique et physico-chimique et au respect des références de qualité.

La réserve communale

Le village est alimenté par un unique réservoir de 300 m³ dont 120 m³ de réserve incendie. Les mesures réalisées en 2007 ont fait ressortir que

- le volume journalier moyen de consommation de basse saison est de 62 m³/j
 - le volume journalier moyen de la semaine de pointe est de 150 m³/j
 - le ratio de consommation (volume distribué) par habitant sédentaire est de 250l/j
 - l'autonomie de stockage est de 69 heures en basse saison et de 29 heures en période de pointe.
- L'étude conclue que, pour une population à terme de 600 habitants en basse saison et 637 habitants en haute saison, sur la base d'un ratio (élevé) de consommation de 215l/habitant/jour, la conservation du réservoir actuel moyennant quelques aménagements "permet d'avoir un stockage correct et de maintenir un fonctionnement simple du réseau actuel".
- Depuis la commune a installé un sur presseur au château d'eau.

Le volume consommé en 2014 est de 33 641 m³ soit 223 L/habitant/jour.

Il apparaît que cette consommation est très au-dessus de la moyenne. Outre des habitudes locales, il s'avère que la pratique de vidanges-remplissages de piscines lors de chaque changement de location saisonnière est également un facteur de surconsommation. L'installation d'une sur presseur au réservoir permet une alimentation normale des constructions de la Téoulario. Les conduites en plomb du vieux village ont été progressivement remplacées.

Etat futur

La commune n'envisage pas la desserte des habitations non desservies.

Elle a par ailleurs un souci de diversification de ses sources d'approvisionnement. Cette démarche s'inscrira dans un cadre intercommunal pour l'après-PLU.

COMMUNE D'ESCALES

PLAN LOCAL D'URBANISME

NOTICE ASSAINISSEMENT

Etat actuel

La station d'épuration a été mise en service en mai 2016. Elle a une capacité de 900 équivalents/habitants.

Le traitement des eaux usées est réalisée par "filtres plantés de roseaux". Ce type de traitement permet d'atteindre un niveau d'épuration conforme à la réglementation.

La station d'épuration est composée d'un seul étage de traitement composé de 6 lits plantés de roseaux d'une surface de 222 m².

La capacité totale de la station d'épuration autorise une marge de progression importante puisque en basse saison la pollution est estimée à 400-500 équivalents/habitants soit 45 à 55 % de la capacité nominale.

Les canalisations d'assainissement eaux usées desservent l'intégralité des zones autres que les zones A et N. Il n'est pas envisagé d'extension du réseau.

COMMUNE D'ESCALES

PLAN LOCAL D'URBANISME

La collecte et le traitement des déchets

La Communauté de Communes de la Région Lézignanaise Corbières Minervois dispose de la compétence traitement des déchets. En partenariat avec le communauté de communes Piémonts d'Alaric, a été créé le SMICTOM de Corbières en Minervois adhérente du Covaldem 11.

Les ordures ménagères collectées sont regroupées sur le centre de transfert de LEZIGNAN-CORBIERES et dirigés ensuite vers le CET Lambert à Narbonne..

La CCRLCM collecte, traite et valorise les déchets ménagers et assimilés suivants :

- les ordures ménagères
- les emballages recyclables
- les encombrants des déchetteries
- les cartons
- les déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI)

La collecte des ordures ménagères est réalisée au porte-à-porte 3 fois par semaine.

Une collecte complémentaire en tri sélectif est également réalisé par bacs de regroupement et colonnes de tri selon trois grandes familles de déchets : le verre, les journaux-revues- magazines, les cartons, les autres emballages, les textiles usagés.

Sont collectés en déchetterie :

- Les déchets d'équipements électriques et électroniques
- les produits ferreux